

**Madame, Monsieur,**

J'ai l'honneur de vous prévenir que le Conseil municipal de cette Commune, dont vous faites partie, est invité à se réunir en **séance ordinaire** dans sa salle habituelle (salle du Conseil municipal)

**Le LUNDI 21 octobre 2024 à 19H30**

Veillez agréer, Madame, Monsieur et cher(e) Collègue, l'assurance de ma considération très distinguée.

Le Maire,  
**Christian FRISON-ROCHE**



## ORDRE DU JOUR

- **Domaine skiable**

- ⇒ Saison 2024/2025 : approbation des PIDA (Plan d'Intervention pour le Déclenchement des Avalanches) de la station d'Arêches-Beaufort, actualisation des frais de secours, des tarifs des transports sanitaires bas des pistes aux cabinets médicaux (ambulances et SDIS) et des tarifs de secours hélicoptérés et approbation de la convention à intervenir avec le SAF
- ⇒ Validation des dates d'ouverture des remontées mécaniques été 2025 et des tarifs

- **Finances**

- ⇒ Décision modificatives budgétaires
- ⇒ Décision s'agissant du versement de la subvention d'équilibre au budget annexe domaine skiable
- ⇒ Convention avec le Conseil Départemental pour fourniture de repas aux écoles
- ⇒ Mandat spécial pour participation au Congrès des Maires
- ⇒ Validation des modalités de mise en place du stationnement payant et détermination des tarifs de stationnement

- **Marchés ( pour validation)**

- ⇒ Validation des marchés de travaux de la réhabilitation de la ferme de la Cayère

- **Urbanisme / Foncier**

- ⇒ Déclarations d'intention d'aliéner
- ⇒ Validation de la convention avec le CEA pour la carrière de Roselend

- **Comptes-rendus des Commissions et Questions diverses**

- ⇒ Validation de la refonte statutaire au 01/01/2025 de la Communauté d'Agglomération Arlysère
- ⇒ Information sur les tarifs de l'eau potable, des bassins et de l'assainissement
- ⇒ Information sur le projet de réhabilitation du bâtiment de la pharmacie en logements